

caucus devraient avoir honte de le voir présenter ces mesures au Parlement. Cependant, compte tenu du niveau d'incompétence économique du gouvernement et de l'outrecuidance manifeste du premier ministre (M. Trudeau), il est bien possible que le gouvernement n'ait plus la pudeur d'avoir honte. Il est bien possible que le gouvernement croie vraiment que la seule critique qu'on puisse faire à l'économie, c'est que certains travailleurs préfèrent ne rien faire.

Notre plus grand problème actuel, c'est le gouvernement. Nous ne pouvons, nous de l'opposition, rester impassibles lorsque l'on inflige cette mesure injuste aux régions du pays où le chômage est particulièrement aigu. Nous avons le devoir d'essayer de faire modifier ce projet improvisé avant qu'on ne l'inflige à la population canadienne. Le ministre a dit qu'il s'attendait bien à être critiqué quand il a entrepris de limiter le régime d'assurance-chômage. Il a ajouté que la critique bien informée, qui tient compte des opinions des Canadiens, constitue l'âme du Parlement et qu'il acceptait avec joie ce genre de critique constructive. Il a aussi demandé à la Chambre de se mettre à l'écoute des Canadiens irrités par les abus auxquels donne bien le régime actuel. La population canadienne, monsieur l'Orateur, sera vraiment en colère si nous tripotons encore une fois ce régime sans faire disparaître les abus.

[Français]

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, la discussion sur la motion présentement à l'étude touchant au bill C-14 nous démontre encore une fois d'une façon évidente combien il est difficile de coordonner une action logique et efficace lorsque le problème fondamental n'est pas touché. Nous sommes donc en train de discuter d'un projet de loi et des amendements qui s'y rapportent, dont le but est d'arriver à restreindre les dépenses relatives aux prestations d'assurance-chômage. Si notre société avait évolué normalement, savoir dans le sens d'arriver à présenter des lois qui auraient comme objectif de donner véritablement à chaque citoyen la possibilité d'atteindre un revenu décent afin de vivre convenablement dans un minimum de bien-être et même de confort, nous n'aurions pas à discuter au sujet de prestations d'assurance-chômage à couper. Mais parce que nous ne sommes pas encore arrivés à découvrir les moyens de donner à chaque ouvrier de ce pays, à chaque manœuvre, à chaque citoyen apte à travailler la possibilité de le faire afin qu'il puisse honorablement, fièrement et dignement gagner sa vie, monsieur le président, nous discuterons toujours de faux problèmes. Je comprends par conséquent les difficultés avec lesquelles le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Cullen) est aux prises, sans admettre la façon dont il veut corriger des pseudo-abus qui existeraient au niveau de la réception des prestations d'assurance-chômage.

Monsieur le président, il est très important qu'à la Chambre il y ait toujours au moins une voix qui ramène les problèmes à leur véritable dimension. Et lorsque nous sommes conscients d'être dans un pays aussi immense que le Canada, un pays dont le potentiel en ressources est immense, un pays qui normalement devrait manquer de main-d'œuvre et un pays qui vit le problème du chômage, c'est de cela que nous devrions discuter. Comment peut-il se faire que dans un pays aussi grand que le nôtre on ne réussisse même pas à donner du travail à tous ceux qui sont en mesure de tenir un emploi productif quelconque ou encore de rendre un service? C'est là

un scandale. Il faudra un de ces jours que l'on s'y arrête afin que par une analyse objective et sage on puisse enfin découvrir par quels moyens il faudrait remédier à cette catastrophe du chômage.

Monsieur le président, en même temps que l'on discute de l'opportunité de couper les prestations aux chômeurs et d'éviter les abus chez les prestataires, on se rend compte que l'administration gouvernementale continue elle à suivre des directives financières et économiques qui vont directement à l'encontre des intérêts financiers du pays et indirectement bien sûr ou même directement à l'encontre des intérêts du travailleur canadien. Et lorsque l'on admet encore, et cela sans en être seulement gêné, qu'il est admissible que l'on ait recours à l'importation massive de produits, de biens de consommation dont nous avons besoin mais que l'on pourrait facilement produire chez nous, monsieur le président, je dis que tant qu'on ne réglera pas ce problème fondamental, on sera toujours pris dans ce cercle vicieux d'un chômage croissant, sans solution à l'horizon. Si ce n'est que de créer une injustice vis-à-vis de l'honnête travailleur qui dans des conditions pénibles de perte d'emploi n'aura plus de revenu comme celui qu'il était habitué de recevoir dans de telles circonstances, c'est pour cela qu'il importe que nous y pensions et si aujourd'hui c'est toute la société moderne peu importe le pays qui est aux prises avec de tels problèmes, monsieur le président, ce n'est pas cela qui doit excuser notre pays, notre Parlement, d'éviter de voir les problèmes là où ils sont. Et à ce moment-là, on pourrait par conséquent s'attarder davantage sur les vraies solutions.

Dans ces coupures qui ont été annoncées il y a quelques mois et dont on voit les effets depuis quelque temps, lesquels vont continuer à se faire sentir dans les jours et les semaines qui suivent, je constate des exemples assez pénibles dans ma circonscription même. On a, par exemple, fermé dans le petit village de Parent, un village isolé dans le nord de la circonscription de Champlain, une petite station de météorologie qui faisait vivre cinq employés, et les coupures arbitraires du gouvernement ont fait que ces gens-là ont été mis à pied. Il est à se demander jusqu'à quel point il s'agit d'une économie quand mathématiquement on peut trouver facilement que non seulement il ne s'agit pas d'économie, mais d'une façon de se moquer du public, et si l'on aggrave encore davantage cette situation désastreuse que rencontre celui qui perd son emploi en essayant de déterminer une façon de diminuer le montant des prestations auxquelles il a droit, monsieur le président, on arrive à un cul-de-sac qui ne peut qu'aboutir à augmenter les difficultés sociales auxquelles on a à faire face et évidemment les difficultés économiques dans lesquelles on est littéralement plongé depuis déjà plusieurs années.

Il faudrait par conséquent que le gouvernement accepte enfin de s'arrêter à penser et à analyser les situations, afin qu'en se basant sur des principes fondamentaux il change complètement l'aspect de notre législation, et plutôt que de garantir un droit au chômage aux individus, il devrait plutôt leur garantir un droit au travail, un droit à un revenu minimum convenable. Monsieur le président, nous aurions fait du chemin et nous serions intéressés à collaborer très étroitement à penser de trouver justement dans une nouvelle formule ce qui serait le plus approprié pour tous les travailleurs du pays. Mais non, non seulement on ne revient pas à l'étude des principes fondamentaux de base sur lesquels on devrait s'appuyer, au